



Parc national
des Calanques

Marché public du Parc national des Calanques

Référence : 23 025 PNCAL

Intitulé de la consultation : Elaboration d'outils d'information visuelle sur les sports de nature pratiqués dans le Parc national des Calanques

Lien permettant le téléchargement du DCE sur le site PLACE :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/app.php/entreprise/consultation/2413369?orgAcronyme=d4t>

Date et heure limite de réception des offres :

le 14/11/2023 à 18h



Règlement de la consultation

Projet de marché n° 23 025 PNCAL relatif à l'élaboration d'outils d'information visuelle sur les sports de nature pratiqués dans le Parc national des Calanques

Vanessa Saulnier-Cabane
marche_public@calanques-parcnational.fr /
04 94 12 89 23 / 07 86 00 31 06

Le 30 octobre 2023

Objet : **Élaboration d'outils d'information visuelle (illustration, réécriture, mise en page) sur les sports de nature**

Le Parc national des Calanques souhaite porter à **connaissances des usagers les enjeux naturalistes et les modalités de pratiques des sports et loisirs de nature. A cette fin, est attendue l'élaboration d'illustrations, de réécriture de textes et de mise en page.**

Le budget maximal alloué à la prestation est de 15 000 euros TTC.

Pour prendre connaissance de ce projet : le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Si ce projet vous intéresse, je vous demande de bien vouloir soumettre votre offre sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Votre offre doit être composée :

- des documents de candidature (DC1 et DC2 ou DUME, présentant a minima le nom, le statut, les coordonnées et le SIRET de la société, son chiffre d'affaires sur les 3 dernières années, ses moyens humains et les références de la société sur des prestations similaires)
- du montant forfaitaire en euros HT et TTC ainsi que du taux et du montant de la TVA,
- de votre mémoire technique précisant votre capacité à réaliser la prestation : la compréhension des enjeux du présent projet, les CV (qualité, compétences, savoir-faire) de l'équipe envisagée pour la réalisation de la mission, le book des réalisations des membres de l'équipe proposée.

Le délai de validité de l'offres est de 60 jours.

Les offres seront jugées sur 100 points répartis comme suit :

- 30% sur le prix en euros TTC (ratio entre l'offre la moins onéreuse et celle des autres candidats. Le produit de ce ratio avec le coefficient de pondération donne la note du critère prix.)

La valeur technique est notée sur 70 points décomposés sur la base des sous-critères suivants :

- 35 % appréciés sur l'esthétisme des illustrations (qualités fonctionnelles, sociales) : croquis couleurs ou aquarelles faisant passer un message sur un ton humoristique en mettant en scène, de façon harmonieuse, des espèces emblématiques des Calanques) et le caractère percutant des messages illustrés et écrits (textes courts accessibles au grand public permettant d'intégrer les enjeux naturalistes du territoire et les modalités de pratiques associées) ;
- 25 % appréciés sur la base des CV (formation, compétences, expériences) des personnes pressenties pour l'exécution de la prestation ;
- 10 % appréciés sur la compréhension du projet et de ses enjeux.

Conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la Commande publique, l'acheteur peut négocier mais se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sans négociation. Les échanges peuvent se faire par voie électronique, seule l'offre de l'attributaire fait l'objet d'un nouvel acte d'engagement.

La date limite de réception des offres est fixée au 14 novembre 2023 à 18 heures.

Le marché ne peut être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise sous 8 jours ouvrés francs à partir de la demande du Parc national des Calanques:

- Les certificats relatifs aux obligations fiscales et sociales (formulaire NOTI 2, attestation URSSAF et liasse 3666) ;
- Un extrait K ou un extrait Kbis ou un extrait D1 - Le cas échéant, le candidat produit en outre les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail. Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés.
- L'attestation d'assurance en Responsabilité civile en cours de validité.